

du Commonwealth de l'alliance occidentale de procéder à un échange de vues direct sur l'ampleur des problèmes que vise la revision entreprise par le Gouvernement de Grande-Bretagne.

Peu après, le ministre de la Défense nationale et moi-même, nous nous rendrons à la réunion ministérielle de l'OTAN à Paris. Là, nous aurons l'occasion de poursuivre les pourparlers avec le Gouvernement français, en continuant la série de réunions ministérielles franco-canadiennes, entamée il y a plus d'un an. Le partage plus étendu de la direction de l'Alliance sera sans doute débattu à fond à la réunion ministérielle de l'OTAN et au cours des consultations qui auront lieu. Je tiens à réaffirmer que toute initiative pouvant créer un groupe spécial dans le cadre de l'alliance occidentale au détriment d'une large Alliance atlantique suscitera certainement de l'inquiétude au Canada.

En outre, toute initiative de nature à faire naître une tendance irréversible vers la dissolution de notre Alliance ou vers la création d'une alliance à caractère continental, nord-américain, ou européenne, sera contraire et nuisible à nos intérêts nationaux.

Les plus petits pays qui font partie de l'Alliance sont particulièrement intéressés à une solution, car ils doivent compter sur la sécurité collective pour assurer leur défense, et on a attiré mon attention sur ce fait au cours des entretiens que nous avons eus avec MM. Spaak et Lange, la semaine dernière. Ces délibérations extrêmement utiles nous ont permis de souligner l'entente presque complète sur les objectifs fondamentaux de l'Alliance, même si dans ce domaine très controversé les avis diffèrent sur la façon d'assurer la planification stratégique de l'Organisation. Ces entretiens m'ont convaincu encore davantage qu'il faudrait s'efforcer de persuader nos alliés de la réussite d'un nouvel examen afin que l'Alliance évite ces divergences très dangereuses au sujet de certains aspects de sa politique.

A propos de nos alliés qui ont appuyé les propositions concernant la force multilatérale, nous nous demandons si ces propositions, dans leur forme actuelle, sont nécessairement la seule façon de trouver la solution qui s'impose, c'est-à-dire un moyen d'accorder aux membres européens de l'Alliance une participation accrue à la défense stratégique de l'OTAN. Il est toujours dangereux d'adopter une formule convenable à un moment donné, mais qui peut devenir rigide par la suite.

A ceux qui n'aiment pas la force multilatérale et les propositions dont elle est le fondement, et qui prétendent que notre Alliance ne correspond pas aux réalités de 1964, nous demanderions ce qu'ils proposent comme solution de rechange. Je suis certain que tous les membres de l'Alliance accueilleraient favorablement des contre-propositions constructives. Comme tous les membres de l'OTAN reconnaissent — et la chose était manifeste à la dernière réunion ministérielle de l'OTAN, à La Haye — que la nécessité de l'Alliance demeure intacte, il s'ensuit que nous n'avons pas les moyens de la diviser en deux, ni de lui imprimer une orientation contraire à la volonté d'une grande puissance membre.

Éviter ces extrêmes, voilà le premier objectif du Gouvernement du Canada